

COMPTES DE L'ASSOCIATION SAINT NICOLAS
(subventionnée par la Ville de Saint Maur)

Du 1er septembre 2015 au 31 août 2016,

CHARGES	PRODUITS		
Dépenses d'activités	5 696,96 €	Recettes d'activités	4 237,00 €
Sortie Senlis	769,25 €	Sortie Senlis	663,00 €
Visite Sainte Agnès	179,00 €	Visite Sainte Agnès	158,00 €
Visite Saint Sulpice de Favières	77,00 €	Visite Saint Sulpice de Favières	- €
Exposition Moïse	234,00 €	Exposition Moïse	226,00 €
Sortie à Auvers/Oise	3 227,30 €	Sortie à Auvers/Oise	3 190,00 €
Beauvais	411,00 €		
JMJ Cracovie	799,41 €		
Frais généraux	575,43 €	Cotisations adhérents	928,00 €
Journée des associations	123,69 €	Sortie Senlis	521,00 €
Frais bancaires	7,60 €	Autres	407,00 €
Notice présentation	265,20 €		
Divers	178,94 €	Subvention	600,00 €
		Ville de Saint-Maur	600,00 €
Dépenses d'investissement	- €	Produits financiers	80,03 €
		Crédit Mutuel	80,03 €
		Résultat (déficit)	427,36 €
TOTAL	6 272,39 €		6 272,39 €

Pour la première fois, notre association enregistre un résultat déficitaire significatif dans un contexte de baisse de la subvention de la Ville. Une perte isolée n'a pas un caractère de gravité, mais cela nous conduit à adapter notre politique de dépenses et à majorer le montant de la cotisation annuelle pour la porter de 7 à 10 € (de 14 à 20 € pour les membres bienfaiteurs). Cette majoration décidée par le CA de l'association est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale de ce 6 novembre 2016.

Besoin minime et vérifiable

activités amovibles et ventables

Le Président -

Le Président -

ASN - situation patrimoniale au 31/08/2016

	31/08/2016		31/08/2015		PASSIF		31/08/2016	31/08/2015
ACTIF								
Livret bleu								
Montant brut	30 422,64 €		8 082,64 €		8 647,61 €		9 002,08 €	8 244,13 €
Propriété de tiers (chorale)	- 340,00 €			8 942,61 €			427,36 €	157,95 €
Propriété de tiers (restauration St Nil.-	22 000,00 €			295,00 €				600,00 €
				-				
				-				
Compte courant			492,08 €		354,47 €			
Montant brut	977,49 €			488,92 €				
Chèques en cours d'encaissement				134,45 €				
Journal associations	- 10,00 €							
OT Beauvais	- 132,00 €							
JMJ	- 41,41 €							
Tirage photos	- 36,80 €							
Notice	- 265,20 €							
Total			8 574,72 €		9 002,08 €	Total	8 574,72 €	9 002,08 €

Nota : La chorale paroissiale a déposé des sommes lui appartenant auprès de l'ASN, les montants indiqués à chaque date sont donc la propriété de ladite Chorale et non pas à l'ASN.

L'association a reçu une somme de 22 000 € le 19/08/2016 du Ministère de l'Intérieur, un solde de 8.000 € a été versé le 31 octobre 2016 (donc après clôture des comptes), pour porter le montant total et définitif de la subvention à 30.000 €. Ce montant est dans sa totalité destiné à des tiers (restauration de l'église Saint Nicolas).

Les provisions constituées lors de l'exercice 2014/2015 ont été reprises dans leur intégralité,

Certifié sincère et véritable.


Le Trésorier -

Certifié sincère et véritable



Le Trésorier -